



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N°0067 / VPR DU 14 JUILLET 2023

Le Vice-Président de la République a présidé les travaux de la 9^e session ordinaire du Conseil National de Lutte contre le SIDA

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONE, représentant le Chef de l'Etat, S.E.M. Alassane OUATTARA, Président du Conseil National de Lutte contre le SIDA (CNLS), a présidé, ce vendredi 14 juillet 2023, à la Salle des Pas Perdus du Palais de la Présidence de la République, les travaux de la 9^e Session ordinaire dudit Conseil.

La Première Dame, Madame Dominique OUATTARA, Ambassadeur spécial de l'ONUSIDA, Invitée d'honneur de cette Session du Conseil National de Lutte contre le SIDA, a participé à la cérémonie.

Le Vice-Président de la République a salué l'engagement de la Première Dame en faveur des couches les plus vulnérables, de la santé de la mère et de l'enfant, et des enfants victimes du SIDA, en particulier.

Mme Dominique OUATTARA a été ainsi élevée au rang de Commandeur dans l'Ordre de la Santé, de même qu'il lui a été décerné le Prix Spécial du CNLS pour la lutte contre le SIDA.

Emue par cette distinction et ce vibrant hommage à son endroit, la Première Dame s'est montrée plus déterminée et optimiste, en indiquant qu'au regard des derniers chiffres plutôt encourageants, l'élimination complète du SIDA devient un objectif atteignable en Côte d'Ivoire à l'horizon 2030, malgré les nombreux défis à surmonter.

Le Vice-Président de la République s'est dit également convaincu que notre ambition de laisser à nos descendants une « génération sans SIDA » est plus que jamais possible, pourvu que soient mises en œuvre les principales recommandations issues de la 9^e Session du Conseil National de Lutte contre le SIDA.

Ces recommandations, au nombre de trois, sont : la mobilisation davantage de ressources de financement domestiques ; l'usage des nouvelles technologies de l'information et des réseaux sociaux dans la sensibilisation des masses ; et le renforcement de la stratégie multisectorielle de lutte par la redynamisation des diverses cellules focales, surtout dans les régions.

Le Vice-Président de la République a, à cet effet, engagé le Gouvernement à approfondir les solutions proposées par le CNLS en vue de traduire ses recommandations en décisions.

Au nom du Président de la République, le Vice-Président Tiémoko Meyliet KONE a saisi l'occasion de cette session du CNLS, qui se tient après 3 années d'interruption du fait de la crise du COVID-19, pour lancer un appel à la remobilisation et à l'action coordonnée et solidaire face au SIDA visiblement en net recul.

Selon les chiffres présentés par le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, M. Pierre DIMBA, par ailleurs, Secrétaire Exécutif du CNLS, il est constaté une baisse régulière de la prévalence du VIH-SIDA dans la population au cours des dix dernières années, passant de 4,7% en 2010 à 1,94% en 2021, soit une diminution de 77% du nombre de nouvelles infections durant la même période, ainsi qu'une baisse de 64% des décès liés au SIDA.

Notons que le Premier Ministre, M. Patrick ACHI, Président du Comité Interministériel de Lutte contre le SIDA, plusieurs Présidents d'Institution et des membres du Gouvernement ont pris part à la rencontre.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Appolinaire Assa YAPI

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92

E-Mail: assa.yapi@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci